

PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER, À MONTMAGNY, LE MARDI 10 AVRIL 2012 À 20H00 À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MESDAMES

- LAURENCE HALLÉ, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- THÉRÈSE MERCIER, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton

MESSIEURS

- ROBERT BEAUMONT, représentant de la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- ROSARIO BOSSÉ, municipalité de Berthier-sur-Mer
- GASTON CARON, représentant de la Ville de Montmagny
- ANDRÉ CLAVET, municipalité de Cap-Saint-Ignace
- GILLES GIROUX, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- YVES LAFLAMME, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- LÉON LAVERDIÈRE, municipalité de Lac-Frontière
- FRÉDÉRIC POULIN, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (Conformément à la loi, participation à la session par téléphone-conférence et Skype)
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy
- PIERRE THIBAUDEAU, représentant de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JEAN-GUY DESROSIERS, PRÉFET.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale et M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le préfet adjoint constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

2012-04-01

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour pour la session du 10 avril 2012 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Session du 13 mars 2012
4. RENCONTRE
 - 4.1 Rapport du vérificateur pour l'exercice financier finissant le 31 décembre 2011
 - 4.2 Organisme de Bassin versant de la Côte-du-Sud

- 4.3 Plan de travail – Prise en charge structurée de l’attraction et de l’accueil des nouveaux résidants dans la MRC de Montmagny
- 5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
 - 5.1 Édifice Amable-Bélanger
 - 5.1.1 Coût final du projet
 - 5.1.2 État des dépenses d’entretien au 1^{er} avril 2012
 - 5.1.3 Dépôt des soumissions
 - 5.1.3.1 Pavage du stationnement
 - 5.1.3.2 Affichage intérieur et extérieur
 - 5.1.4 Inauguration du bâtiment – Date proposée et préparation
 - 5.2 PACES – Projet de caractérisation des eaux souterraines
 - 5.3 CJS (Coopérative jeunesse de services)
 - 5.4 Échéance des contrats en 2012, comités de travail et appel d’offres
 - 5.4.1 Gérance en évaluation
 - 5.4.2 Vidange des boues de fosses septiques
 - 5.4.3 Entretien ménager de l’Édifice Amable-Bélanger
 - 5.5 Projet des orthophotos en partenariat avec la CRÉ et autres – Bilan
 - 5.6 Programme RénoVillage
 - 5.6.1 Bilan 2011-2012
 - 5.7 Gestion des matières résiduelles
 - 5.7.1 Campagne de sensibilisation
 - 5.7.2 Entente CFER
 - 5.7.3 Récupérateurs d’eau
 - 5.8 État de situation par rapport aux priorités 2012
 - 5.9 Protocole – Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud – Subvention du MAMROT de 110 000 \$
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 6.1 Journée Montmagny et ses Îles : Un plan d’action à s’approprier
 - 6.2 Certificats de conformité
 - 6.3 Demande CPTAQ/Ministère des Transports
 - 6.4 Barrages de castors
 - 6.5 Stagiaire en géomatique
 - 6.6 PU vs zone agricole
 - 6.7 PMVRMF volet II - Budget provincial 2012
 - 6.8 Projets régionaux
 - 6.8.1 Parc linéaire Monk
 - 6.9 Pacte rural
 - 6.9.1 Rapport d’activités
 - 6.9.2 Plan de travail pour 2012
- 7. CORRESPONDANCE
- 8. FINANCES
 - 8.1 Comptes de mars 2012
 - 8.2 État des revenus et dépenses au 3 avril 2012
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. Rapport des comités
- 11. VARIA OUVERT
- 12. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3.1 SESSION DU 17 FÉVRIER 2012

2012-04-02

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
 APPUYÉ PAR : MME THÉRÈSE MERCIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la session du 13 mars 2012 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

4. RENCONTRE

4.1 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE 2011

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport financier consolidé au 31 décembre 2011 par le vérificateur de la MRC de Montmagny;

2012-04-03

IL EST PROPOSÉ PAR : M. LÉON LAVERDIÈRE
APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny prend acte du dépôt du rapport financier au 31 décembre 2011 tel que déposé et présenté par le vérificateur M. Michel Proulx de Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉ

4.2 ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA CÔTE-DU-SUD

M. François Lajoie, directeur général, et Mme Aurélie Bousquet, agente de conservation de la faune et de la flore, de l'organisme Bassin versant de la Côte-du-Sud, viennent informer les membres du Conseil de la MRC du mandat et des services rendus par leur organisme pour notre région. Échanges et discussions à ce sujet.

4.3 PLAN DE TRAVAIL – PRISE EN CHARGE STRUCTURÉE DE L'ATTRACTION ET DE L'ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDANTS DANS LA MRC DE MONTMAGNY

Rencontre avec Mmes Julie Roy et Mélanie Nadeau du CLD, et Mme Dominique Gaudreau de la SDEM pour la présentation d'un projet d'accueil et d'attraction de nouveaux résidents.

Après discussions, les membres sont favorables à un tel projet, mais mentionnent que le tout doit se préparer de façon structurée et sur des éléments travaillés au préalable au sein de leurs municipalités.

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

5.1 ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER

5.1.1 COÛT FINAL DU PROJET

Un état des coûts finaux du projet est déposé aux membres du conseil.

5.1.2 ÉTAT DES DÉPENSES D'ENTRETIEN AU 1^{ER} AVRIL 2012

À titre informatif, un état des dépenses estimées des frais d'entretien est déposé au conseil sur les coûts anticipés, notamment au niveau des coûts d'énergie.

5.1.3 DÉPÔT DES SOUMISSIONS

5.1.3.1 Pavage du stationnement

CONSIDÉRANT les invitations à soumissionner auprès de trois entreprises pour la réalisation des travaux de pavage du stationnement de l'Édifce Amable-Bélanger et que les résultats sont les suivants :

Soumissionnaires	Prix avec taxes	Option A avec taxes
J & R Morin	41 292.58 \$	5 585.20 \$
Constructions HDF	42 982.25 \$	5 794.74 \$
Constructions BML	64 925.81 \$	14 072.94 \$

2012-04-04

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau
APPUYÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny accepte la soumission de Jacques & Raynald Morin au prix de 41 292.58 \$, avec les taxes, plus bas soumissionnaire conforme, pour la réalisation des travaux de pavage du stationnement de l'Édifce Amable-Bélanger.

QUE l'option A soit également retenue au coût de 5 585.20 \$, avec les taxes, pour le pavage complet de l'enclos.

ADOPTÉ

5.1.3.2 Affichage intérieur et extérieur

Les soumissions sont prévues ouvrir le vendredi 13 avril 2012. Les résultats d'ouverture des soumissions seront soumis pour approbation auprès du Comité des locaux afin de ne pas retarder l'installation de la signalisation.

5.1.4 INAUGURATION DU BÂTIMENT – DATE PROPOSÉE ET PRÉPARATION

La date retenue pour l'inauguration de l'Édifce Amable-Bélanger est le dimanche 26 août 2012.

Les travaux restant à être finalisés pour l'inauguration sont les suivants :

- Pavage (soumissionnaire retenu);

- Affichage intérieur et extérieur (appel d'offres en cours et dépôt prévu pour le vendredi 13 avril 2012);
- Décoration : en cours pour le hall des niveaux 1 et 3 et les salles de bain : 2 500 \$, environ;
- Tapis pour voie d'accès : 3 640 \$ (soumission déposée au conseil et retenue);
- Drapeau MRC (3^e mâât) : 500 \$;
- Un support à vélos et deux cendriers extérieurs;
- Trois bacs à fleurs : 600 \$;
- Bandes en acier inox pour protection de certains murs : 500 \$.

5.2 PACES – PROJET DE CARACTÉRISATION DES EAUX SOUTERRAINES

Le projet de l'INRS a été accepté et celui-ci se déroulera sur trois ans et est prévu se terminer en mars 2015.

L'organisme se voit donc attribuer une subvention de 1,2 M \$ par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. La MRC de Montmagny participera à cette étude dont l'objectif est d'acquérir des connaissances sur les eaux souterraines dans le but de protéger et d'assurer la pérennité de la ressource « Eau ».

5.3 CJS (COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES)

La CJE nous a informés que, suite à un tirage au sort, la région s'est vue attribuer le financement d'une troisième CJS.

Donc, pour 2012, trois CJS seront créées : une dans la Ville de Montmagny, une dans Montmagny-Centre et une dans Montmagny-Sud. On suggère également de s'assurer que la coordination soit efficace pour rendre cette activité positive pour les jeunes et pour les clients.

5.4 ÉCHÉANCE DES CONTRATS EN 2012, COMITÉS DE TRAVAIL ET APPEL D'OFFRES

5.4.1 GÉRANCE EN ÉVALUATION

- CONSIDÉRANT que le contrat de gérance en évaluation prendra fin le 31 décembre 2012;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny, conformément à l'article 936.0.1 du Code municipal du Québec, choisit d'utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres;

2012-04-05

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU
 APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UN comité de travail pour la validation du devis et qu'un comité d'analyse des soumissions formé de trois personnes (d.g. de la MRC, d.g. de la ville et un technicien senior de la MRC) soit formé.

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres pour une période de trois ans et de cinq ans (soit avec une option de deux années additionnelles) sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉ@O).

ADOPTÉ

5.4.2 VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

Considérant que le 21 décembre 2012, le contrat pour la vidange des fosses septiques échouera, le Comité des boues de fosses septiques de la MRC formé de Mme Laurence Hallé et M. Émile Tanguay se réunira en mai prochain pour une réunion de travail.

5.4.3 ENTRETIEN MÉNAGER DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER

CONSIDÉRANT que le contrat d'entretien ménager prendra fin le 30 juin 2012;

2012-04-05A

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale à procéder à des invitations à soumissionner auprès de trois entreprises pour des soumissions pour un an (avec une option additionnelle de douze mois).

ADOPTÉ

5.5 PROJET DES ORTHOPHOTOS EN PARTENARIAT AVEC LA CRÉ ET AUTRES – BILAN

Le projet d'orthophotos régional ayant nécessité une mise de fonds de 10 061 \$ de la MRC pour la réalisation du projet avec les autres partenaires, la CRÉ (gestionnaire du projet) a avisé les partenaires des MRC d'une remise de 4 666,66 \$ suite aux ventes de données effectuées.

5.6 PROGRAMME RÉNOVILLAGE

5.6.1 BILAN 2011-2012

- CONSIDÉRANT le document « Plafonds de revenus déterminant les besoins impérieux (PRBI 2011) » de la Société d'habitation du Québec;
- CONSIDÉRANT les disparités d'admissibilité entre les municipalités pour les programmes PRU et LAAA par rapport à ce document;

2012-04-06

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. LÉON LAVERDIÈRE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny demande des explications sur l'élaboration de cette liste relativement aux plafonds

établis puisque ceux-ci apparaissent discriminatoires envers certaines populations dites défavorisées.

ADOPTÉ

5.7 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

5.7.1 CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Un encart sera réimprimé et distribué directement à chaque porte via la poste.

Aussi, de la publicité dans les journaux locaux et dans l'Oie blanche sera effectuée pour rappeler les matières recyclables et non recyclables.

5.7.2 ENTENTE CFER

- CONSIDÉRANT l'entente déposée par le CFER pour les services gratuits de juillet à décembre 2012;
- CONSIDÉRANT que le CFER propose des conteneurs métalliques extérieurs en remplacement des boîtes de carton intérieures;

2012-04-07

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. ROBERT BEAUMONT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la signature d'une nouvelle entente pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2012, incluant l'offre de conteneurs métalliques extérieurs.

ADOPTÉ

5.7.3 RÉCUPÉRATEURS D'EAU

La MRC est toujours en attente de notre demande de récupérateurs d'eau à prix modique.

5.8 ÉTAT DE SITUATION PAR RAPPORT AUX PRIORITÉS 2012

Un rapport périodique sur l'état d'avancement des dossiers est déposé pour suivi et information.

5.9 PROTOCOLE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD – SUBVENTION DU MAMROT DE 110 000 \$

2012-04-08

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU
APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise le préfet à signer le protocole pour et au nom de la MRC de Montmagny

pour la subvention jusqu'à un maximum de 110 000 \$ pour l'achat d'un camion incendie.

ADOPTÉ

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.1 JOURNÉE MONTMAGNY ET SES ÎLES : UN PLAN D'ACTION À S'APPROPRIER

Le coordonnateur à l'aménagement rappelle la rencontre, pour les municipalités touchées, de la journée de présentation du plan d'action de la destination Montmagny et ses Îles, le 18 avril prochain à l'Oiselière.

Invités : les intervenants touristiques dont font partie les municipalités, les corporations touristiques locales, les entreprises privées, les organismes responsables d'événements et de sites accueillant des touristes.

Les sujets abordés : Tendances en tourisme, diagnostic du secteur, plan d'action, image de marque, Clubs des ambassadeurs, Bienvenue la visite et les micro-événements.

6.2 CERTIFICATS DE CONFORMITÉ

MONTMAGNY : NORMES DE ZONAGE CONCERNANT LES BUREAUX OU SERVICES ADMINISTRATIFS ET LE STATIONNEMENT

2012-04-09

IL EST PROPOSÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN
APPUYÉ PAR : M. GASTON CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale à émettre un certificat de conformité pour la modification du règlement de zonage de la Ville de Montmagny précisant la définition du type d'usage Bureau ou service professionnel ainsi que des normes de localisations d'espaces de stationnement.

ADOPTÉ

MONTMAGNY : NORMES CONCERNANT LES USAGES PERMIS DANS LA ZONE RbM-32

2012-04-10

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny reconnait la conformité de la modification de zonage au schéma d'aménagement;

D'AUTORISER la directrice générale à émettre un certificat de conformité pour la modification du règlement de zonage de la Ville de Montmagny concernant l'ajout de l'habitation 4 logements aux usages permis dans la zone RbM-32.

ADOPTÉ

6.3 DEMANDE CPTAQ/MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Projet de route temporaire à l'est du Chemin Saint-François à Berthier-sur-Mer afin de remplacer un pont enjambant le Ruisseau Corriveau.

2012-04-11

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny transmette à la CPTAQ, l'avis favorable de la MRC au projet du MTQ de réaliser un ouvrage temporaire permettant le remplacement d'un pont sur le Ruisseau Corriveau à Berthier-sur-Mer.

QUE ce projet de réfection et de voie temporaire ne va pas à l'encontre des règlements de la MRC de Montmagny et est conforme au schéma d'aménagement.

ADOPTÉ

6.4 BARRAGES DE CASTORS

2012-04-12

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX
APPUYÉ PAR : MME THÉRÈSE MERCIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny appuie la MRC de la Matawinie dans sa demande au gouvernement du Québec afin que ce dernier assume lui-même la gestion des barrages de castors sur les terres publiques municipalisées.

QUE la MRC de Montmagny fasse part de sa position au gouvernement du Québec et à son député.

ADOPTÉ

6.5 STAGIAIRE EN GÉOMATIQUE

La direction générale propose que la MRC de Montmagny procède à l'engagement d'un stagiaire en géomatique pour la période estivale. Le coordonnateur à l'aménagement fait présentement des démarches à ce sujet. Deux candidats seront rencontrés la semaine prochaine.

2012-04-13

IL EST PROPOSÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny engage, pour une période d'une quinzaine de semaines (mai à mi-août), un stagiaire en géomatique suivant une formation dans ce domaine à l'université de Sherbrooke.

QUE le salaire octroyé à ce stagiaire soit conforme aux politiques de rémunération de la MRC.

ADOPTÉ

6.6 PU VS ZONE AGRICOLE

Deux nouvelles demandes ont été formulées par les municipalités de Montmagny et possiblement Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud pour des agrandissements de périmètres d'urbanisation.

Deux options :

- Envoi dans les plus brefs délais à la CPTAQ du dossier des municipalités complétées ou préparation des deux nouveaux dossiers avant l'envoi;
- Le dossier de la Ville de Montmagny demandera un délai plus important considérant la complexité de la demande.

Le Conseil de la MRC de Montmagny propose d'attendre la prochaine séance de la MRC pour adopter sa demande finale à produire à la CPTAQ. Suite à cette date, il n'y aura plus de modifications qui seront traitées avant le dépôt des documents à la CPTAQ.

6.7 PMVRMF VOLET II – BUDGET PROVINCIAL 2012

- CONSIDÉRANT que dans le dernier budget du gouvernement du Québec adopté en mars dernier, on ne retrouve pas la mention de la reconduction du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier;
- CONSIDÉRANT que ce programme a contribué à valoriser des communautés forestières du territoire de la MRC de Montmagny et de l'ensemble de Chaudière-Appalaches en appuyant un développement économique diversifié en milieu forestier;
- CONSIDÉRANT que l'abolition de ce programme d'une façon inattendue risque de faire avorter des projets de développement en matière de diversification des communautés forestières à un moment où il est important de soutenir de tels projets;
- CONSIDÉRANT que le budget propose la mise en place de fonds forestiers;

2012-04-14

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET
APPUYÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny demande au gouvernement du Québec de maintenir un programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (type volet II) parmi les fonds forestiers;

QUE cette demande soit envoyée au député M. Norbert Morin et au Ministre des Ressources naturelles et de la Faune afin de faire connaître l'importance de ce programme pour le développement économique de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

6.8 PROJETS RÉGIONAUX

6.8.1 RÉCUPÉRATEURS D'EAU

S/O.

6.9 PACTE RURAL

6.9.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS

- CONSIDÉRANT que le rapport annuel d'activités du Pacte rural 2007-2014 de la MRC de Montmagny pour l'année 2011 est complété conformément aux exigences prévues par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- CONSIDÉRANT que le conseil des maires a pris connaissance de ce rapport;
- CONSIDÉRANT que les actions réalisées et les objectifs atteints, tel qu'inscrit dans ce rapport, sont conformes au plan de travail du Pacte rural 2007-2014 de la MRC de Montmagny et correspondent aux objectifs de la Politique nationale de la ruralité;

2012-04-15

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le rapport d'activités annuel du Pacte rural 2007-2014 de la MRC de Montmagny, de l'année 2011, et de faire parvenir la copie papier de ce rapport accompagnée de cette résolution à Mme Chrystine Huot de la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ

6.9.2 PLAN DE TRAVAIL POUR 2012

- CONSIDÉRANT qu'il est prévu, dans la Politique nationale de la ruralité, que le plan de travail du Pacte rural 2007-2014 de la MRC doit être révisé annuellement;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a prévu une révision annuelle de son plan de travail du Pacte rural (section « La démarche suivie » page 17);
- CONSIDÉRANT que la révision annuelle du plan de travail du Pacte rural est prévue suite au dépôt du bilan annuel du Pacte rural;
- CONSIDÉRANT que suite aux conclusions du rapport annuel présenté par les agent(e)s de développement rural, le Comité de mise en œuvre du Pacte rural recommande de maintenir, sans

modification pour la prochaine année, le plan de travail du Pacte rural 2007-2014 de la MRC de Montmagny;

2012-04-16

IL EST PROPOSÉ PAR : M. LÉON LAVERDIÈRE
APPUYÉ PAR : M. ROBERT BEAUMONT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE maintenir sans modification pour l'année 2012, le plan de travail du Pacte rural 2007-2014 de la MRC de Montmagny et de faire parvenir cette résolution à Mme Chrystine Huot de la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ

7. CORRESPONDANCE

8. FINANCES

8.1 COMPTES DE MARS 2012

2012-03-17

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes à payer de mars 2012 soit acceptée.

No	Montant	Fournisseur
C1200183	229.23	Bossé, Rosario
C1200184	193.92	Bolduc, Réal
C1200185	162.48	Painchaud, Lisette V.
C1200186	8 744.05	Bureautique Côte-Sud enr.
C1200187	2 322.06	Desjardins sécurité financière
C1200188	142.46	Fédération québécoise des municipalités
C1200189	229.95	Corporation informatique Bellechasse
C1200190	155.22	Montmagny air service inc.
C1200191	532.33	Raymond Chabot Grant Thornton
C1200192	157 253.00	CLD de la MRC de Montmagny
C1200193	200.00	CRÉCA
C1200194	72.43	Municipalité de Cap-Saint-Ignace
C1200195	632.36	COMBEQ
C1200196	2 352.26	Stéréo plus/Léonard Chabot inc.
C1200197	1 465.93	Interconnexions LD
C1200198	75.39	Librairie Livres en tête inc.
C1200199	1 212.99	Impression Rive-Sud
C1200200	60.00	L'Épi d'Or – Boulangerie pâtisserie
C1200201	113.30	Éditions Yvon Blais
C1200202	706.20	Électro Saguenay ltée
C1200203	413.37	Ordre des technologues professionnels
C1200204	59.50	Centre de service François Côté
C1200205	372.00	École nationale des pompiers du Québec
C1200206	3 014.62	IDC Informatique
C1200207	4 859.15	Tremblay Bois Mignault Lemay
C1200208	3 592.73	CFER de Bellechasse
C1200209	27.59	USD inc.
C1200210	324.44	Richard, Éric
C1200211	3 424.59	SSQ groupe financier/Ass. coll.

C1200212	1 812.18	René Samson inc., ent. électricien
C1200213	204.46	Québec linge, service d'uniformes
C1200214	367.92	Pyro Sécur
C1200215	11 725.60	Les Concassés du Cap inc.
C1200216	1 851.10	Écogénie inc.
C1200217	172.46	MDM publicité
C1200218	81.11	Pause-café Coli-Bris inc.
C1200219	26.00	Distributions S.M. (2009) inc.
C1200220	1 826.95	Sara-Tech
C1200221	324.96	NBL Média enr.
C1200222	45.00	Dionne, Jean
C1200223	52.50	Vachon, Annie
C1200224	10.00	Table de concertation des aînés
C1200225	10 000.00	Programme RénoVillage
C1200226	2 053.00	Programme RénoVillage
C1200227	10 000.00	Programme RénoVillage
C1200228	10 000.00	Programme RénoVillage
C1200229	18 865.00	Programme PAD
I1200230	2 991.75	Hydro Québec
I1200231	10 109.94	Hydro Québec
I1200232	232.00	Télus Québec
I1200233	1 387.44	Visa
I1200234	1 008.46	Télus Québec
I1200235	356.23	Télus Mobilité
I1200236	103.66	Télus Québec
I1200237	35.58	Cogeco Câble S.E.N.C.
I1200238	429.09	Télus Québec
C1200239	865.82	Bureautique Côte-Sud enr.
C1200240	133.10	Ministre du Revenu du Québec
C1200241	253.48	Fédération québécoise des municipalités
C1200242	93.66	Commission de la santé et sécurité du Québec
C1200243	87.10	Montmagny Air Service inc.
C1200244	340.00	Municipalité de St-Paul-de-Montminy
C1200245	390.92	Publicité plastique Blais ltée
C1200246	2 745.03	Groupe de géomatique Azimut inc.
C1200247	175.00	Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny
C1200248	50.00	L'Entraide Pascal-Taché inc.
C1200249	782.98	Impression Rive-Sud
C1200250	17 626.20	MRC de Bellechasse
C1200251	13 301.68	Servitech inc.
C1200252	47 200.00	Transport collectif de la MRC de Montmagny
C1200253	63.24	Centre de service François Côté
C1200254	1 538.37	IDC Informatique
C1200255	265.46	Michel Proulx – La Clef de sol
C1200256	1 818.30	Richard, Éric
C1200257	34.72	Québec linge, service d'uniformes
C1200258	57.49	Les Alarmes Clément Pelletier inc.
C1200259	4 781.81	Cytech Corbin
C1200260	1 023.28	Écogénie inc.
C1200261	103.48	MDM Publicité
C1200262	57.77	Pause-Café Coli-Bris inc.
C1200263	38.00	Distributions S.M. (2009) inc.
C1200264	827.82	Génio experts-conseils
C1200265	472.50	Plomberie Martin Pelletier inc.
C1200266	440.00	Couillard, Yves
C1200267	1 403.21	René Samson inc., ent. électricien
C1200268	1 153.84	Desjardins sécurité financière
I1200269	1 093.15	Télus Québec
I1200270	7 855.26	Hydro Québec
M1200271	2 243.05	Hydro Québec
TOTAL	388 331.66 \$	

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 388 331.66 \$.

Nancy Labrecque, directrice générale

8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 3 AVRIL 2012

Le conseil prend acte du dépôt d'un état des revenus et dépenses au 3 avril 2012.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

10. RAPPORT DES COMITÉS

11. VARIA OUVERT

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2012-04-18

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente session soit levée à 22h17.

Jean-Guy Desrosiers, préfet

Nancy Labrecque, dir. gén. et sec.-très.